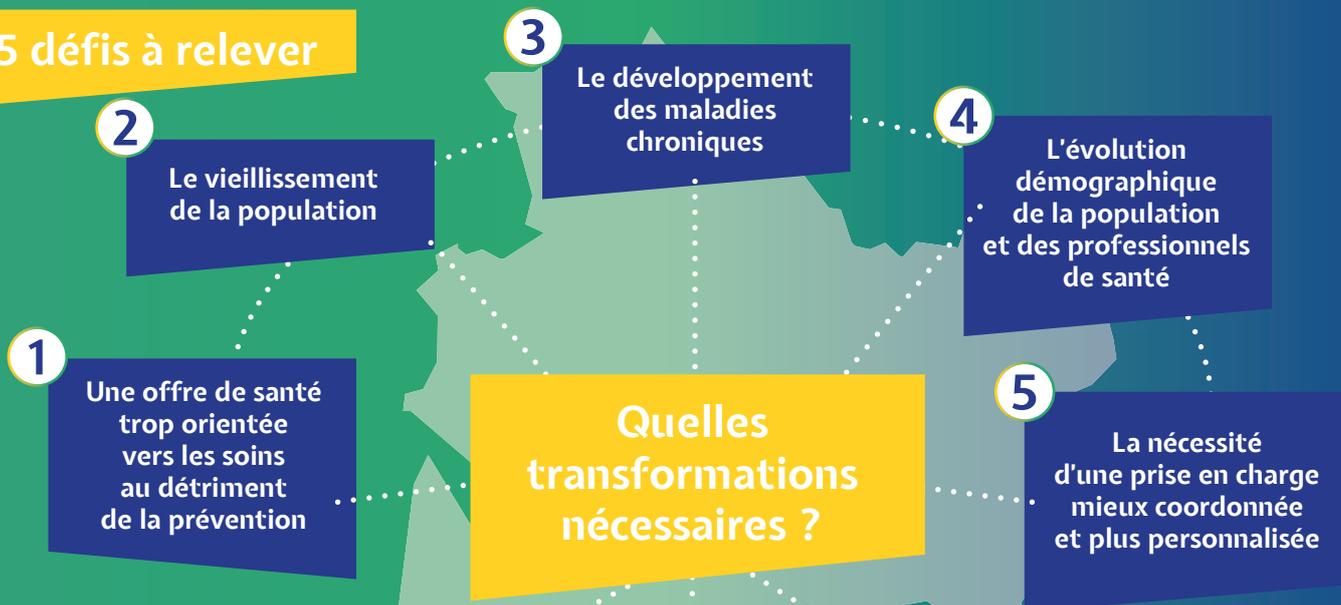


Le Projet Régional de santé 2018-2028 : répondre aux besoins de santé des Néo-Aquitains

5 défis à relever



+

de prévention à toutes les étapes du parcours de santé



+

de prise en charge à domicile et d'inclusion au plus près du milieu de vie (personnes âgées, en situation de handicap, publics vulnérables)



+

d'offre de soins personnalisée et coordonnée avec une participation active des patients



Un projet partagé par les acteurs de santé à adapter pour poursuivre la refondation de notre système de santé

Le projet régional de santé constitue un cadre d'actions pour tous les acteurs de santé du territoire. Il a pour ambition de coordonner l'ensemble des politiques publiques de santé en Nouvelle-Aquitaine.

Établi pour 10 ans, le PRS doit être révisé à mi-parcours pour prendre en compte les évolutions du système et des indicateurs de santé, y compris les impacts de la crise Covid afin d'adapter ses objectifs opérationnels.

Une nouvelle version des 3 documents¹ le composant sera soumise à une concertation régionale en juin 2023 pour une publication début novembre.

1- Les 3 documents composant le PRS : le Cadre d'orientation stratégique (COS 2018-2028), le Schéma régional de santé (SRS 2018-2023), le Programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS 2018-2023)

Les actions phares engagées de 2018 à 2022

pour transformer le système de santé en Nouvelle-Aquitaine

+ de prévention



Améliorer le taux de couverture vaccinale



58,7 %

des personnes âgées de 65 ans et + vaccinées contre la grippe en Nouvelle-Aquitaine (supérieur au taux national : 57,3 %)

+ 7,9 points

entre 2018 et 2022 > cible 2028 : 65 %

Actions engagées : Une priorisation des **vaccinations Grippe et COVID** | Une **communication proactive** pour faire face à l'hésitation vaccinale (événementiels terrain, relations presse, campagnes sponsorisées sur les réseaux sociaux) | La **mobilisation des partenaires**, des établissements, des collectivités et animateurs de santé publique dans le cadre d'actions de prévention | Le déploiement de dispositifs de marketing social d'incitation à la vaccination **dans les EHPAD** | La simplification du parcours vaccinal en élargissant les effecteurs de la vaccination (ex : vaccination grippe par les **pharmaciens**) | La mise en place de campagnes « d'aller vers » pour toucher **les publics les plus éloignés** du système et cibler les territoires les moins bien vaccinés.

Agir au plus tôt pour garantir une bonne santé : la stratégie des 1000 Premiers Jours



100 %

des maternités formées pour limiter l'exposition aux substances chimiques des jeunes enfants

215 animateurs d'ateliers

Santé environnement formés

Actions engagées : **Accompagnement des collectivités** pour limiter l'exposition aux substances chimiques des enfants accueillis dans les structures petite enfance (+ 50 collectivités accompagnées, + de 1000 assistantes maternelles formées) | Élaboration d'outils de communication pour le **grand public** | Création d'un **label** pour les maternités et centres périnataux de proximité « Prévenir pour bien grandir » (6 déjà labellisées en 2022) | **Appels à projets** : prévention, hôpital promoteur de santé, stratégie 1000 premiers jours (plus de 4,4 millions d'euros de 2018 à 2021) | Mise en place d'un partenariat avec les **CAF** et les **Conseils départementaux** (Protection Maternelle et Infantile - PMI) autour des 1000 premiers jours et au titre de la prévention et protection de l'enfance.

Lutter contre les addictions



+ de 5000

jeunes ont bénéficié d'un programme de développement des Compétences Psychosociales (CPS – exemples : UNPLUGGED, TABADO...),

10,8 millions d'euros

investis (2018 – 2021 pour financer 116 projets « Fonds de lutte contre les addictions »).

Actions engagées : Formation des **acteurs intervenants auprès des jeunes** au déploiement des programmes CPS et des **professionnels de la périnatalité** aux risques alcool, tabac et cannabis | Déploiement d'un Centre Ressource Addictions Grossesse pour la prévention de l'**alcoolisation foetale** | Mise en œuvre d'actions de marketing social de lutte contre le **tabagisme** (Mois sans tabac).

Agir sur l'alimentation et l'activité physique



87 %

des Contrats Locaux de Santé (CLS) incluent des actions sur la nutrition

12 départements

engagés dans la Prescription d'Exercice physique pour la Santé (PRAPS)

63 Maisons Sport Santé

Actions engagées : Enrichissement et déploiement de **projets régionaux** sur la nutrition et/ou l'image corporelle, l'estime de soi dans **tous les départements** (NutriCrèche, J'aime manger bouger, Like You, Petit Cabas...) | Formations des acteurs territoriaux à des actions probantes (webinaires sur la promotion de l'activité physique) | Financement d'une **structure d'appui aux collectivités** pour une alimentation saine et durable en restauration collective | Élaboration et mise en œuvre d'une **Stratégie Régionale Sport Santé Bien-Être (SRSSBE)**.

Améliorer le parcours de santé des personnes atteintes de maladies chroniques



+ 3000

professionnels formés à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

435

programmes d'ETP relatifs aux maladies chroniques

44 000

patients/an suivent un programme d'ETP

4 CSO

Centres Spécialisés d'Obésité

16 Unités

neuro-vasculaires labellisées pour une prise en charge en télé-AVC

Actions engagées : Création en 2018 d'une **plateforme Éducation Thérapeutique en Nouvelle-Aquitaine (ETHNA)** | Le développement de **programmes d'ETP** | Une meilleure prise en charge de l'**insuffisance cardiaque** via les Unités de Soins Intensifs en Cardiologie (USIC) | Déploiement de la télésurveillance des patients en **Insuffisance Rénale Chronique (IRC)** ou télé-dialyse.

+ de prise en charge à domicile et d'inclusion



Favoriser l'inclusion des personnes et enfants en situation de handicap



30 % de l'offre **médico-sociale**

propose un accompagnement en milieu ordinaire (+ 2 points depuis 2018)

57,6 %

des enfants accompagnés en Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) sont inclus à l'école

29 Pôles

de Compétences et de Prestations Externalisés (PCPE), 16 PCPE TSA et 13 PCPE « zéro sans solution », visant à favoriser l'inclusion par des prises en charge adaptées en ville

+ 36,6 %

de places de Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) installées depuis 2018 soit 1 487 places (au 31/12/2021)

Actions engagées : **Transformation de l'offre médico-sociale** pour augmenter la part des services (possibilité de prise en charge à domicile) | Création de plateformes d'offres et de services (pour les personnes atteintes de **Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)**, « zéro sans solution », emploi accompagné) | 12 dispositifs départementaux d'**appui à la scolarisation** (15 équipes, 71 % des établissements scolaires couverts) | Passage des Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) en Dispositifs Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (DITEP) afin de **favoriser des accompagnements plus inclusifs**.

Bien vieillir à domicile et en établissement



270 places créées de **Service de Soins Infirmiers à Domicile** (SSIAD) et 25 places de SSIAD renforcées

55 Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) expérimentaux

105 EHPAD « Pôle ressources de proximité »

+ **77** places d'hébergement temporaire d'urgence

+ **42 %** de places d'accueil de jour en EHPAD

Actions engagées : Mise en place d'un **réseau d'EHPAD Pôle de ressources de proximité** | Mise en œuvre d'une astreinte ou d'une garde d'infirmière de nuit entre plusieurs EHPAD et SSIAD | Développement du relayage à domicile et des séjours **répit aidants/aidés** | Achèvement du **maillage territorial** en plateforme d'accompagnement et de répit | Consolidation et déploiement de l'**accueil temporaire** | Déploiement des **nouvelles missions d'EHPAD** « centre ressource territorial » visant à proposer aux personnes âgées une nouvelle offre d'accompagnement renforcée à domicile.

Développement du « aller vers »



41 permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) mobiles

21 équipes mobiles psychiatrie-précarité en 2021

16 équipes mobiles de géronto-psychiatrie et 38 équipes mobiles de gériatrie

Actions engagées : Expérimentation d'**équipes mobiles de prévention en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)** permettant de mutualiser et professionnaliser les actions de prévention | Déploiement d'**équipes mobiles d'appui à la scolarisation** depuis 2020 | Développement de l'offre ambulatoire : renforcement des Centres Médico-Psychologique (CMP) et de « l'aller-vers » par des équipes mobiles pour les **personnes présentant des troubles mentaux** | Structuration territoriale de la **psychiatrie périnatale** : équipes mobiles | Renforcement d'unités d'hospitalisation complète | Renforcement progressif des PASS et des Équipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP) pour éviter de laisser sans réponse les **personnes en grande difficulté face à l'accès aux soins**.

Garantir un parcours de soin personnalisé et adapté à tout patient atteint d'un cancer



76 000 patients pris en charge bénéficiant d'une ou plusieurs Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)

100 % des mineurs bénéficiant d'une **Réunion de Concertation Pluridisciplinaire Pédiatrique Interrégionale** (RCPPi)

33 structures habilitées pour déployer un **parcours de soins global** après le traitement du cancer dans 12 départements

21 programmes d'**Éducation Thérapeutique du Patient** (ETP) « cancer » sur 10 départements

Actions engagées : Déploiement du parcours de soins global après le traitement d'un cancer dans 11 départements pour améliorer la **qualité de vie des patients** (réduction des séquelles et prévention des rechutes) | Mise en œuvre de l'expérimentation **patient-partenaire en cancérologie** sur 3 ans (dans 7 établissements avec 11 patients-partenaires) | Création du **Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers** (CRCDC) | **Unification des 3 réseaux régionaux** de cancérologie.

+ d'offre de soins personnalisée et coordonnée



Garantir un accès équitable aux soins primaires



251 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP)

51 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

12 Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)

+ de 600 consultations avancées de spécialistes

32 centres de santé

Actions engagées : **Partenariat** entre l'ARS, l'Assurance maladie et les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) pour structurer l'offre des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) | Création d'une **association inter-URPS** (Agora Lib') dédiée à l'accompagnement des projets de CPTS | **Soutien financier** à la création des Maisons de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) | Poursuite de l'accompagnement par les pairs mené par la **fédération régionale des maisons de santé**.

Proposer un parcours de santé sécurisé et de qualité



880 missions d'inspections

dans les Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS)

31 projets de simulation

en santé financés depuis 2018 soit 2 M€

234 signalements

d'Événements Indésirables Graves Associés Aux Soins (EIGS) en 2021

77 établissements de santé visités

fin 2022 selon le nouveau référentiel de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Actions engagées : Mise en place et animation du **Réseau Régional de Vigilances et d'Appui** de la Nouvelle-Aquitaine (RREVA-NA) qui réunit les structures régionales (exemples : Cellule régionale d'identitovigilance, un Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins, etc...) | Mise en œuvre d'un **Programme Régional d'Actions pour la Qualité et la Sécurité des prises en charge** (PRAQSS) pour améliorer les bonnes pratiques en matière de gestion des risques et diminuer l'occurrence ou la gravité des EIGS | Organisation de **matinées mensuelles pour la vigilance et la revue des signalements** | Édition du **Bulletin régional « BRIQUES » d'informations sur la qualité et la sécurité des soins**.

Diversifier et professionnaliser les formes de pair-aidance pour développer le pouvoir d'agir des patients/ usagers du système de santé



121 Groupes d'Entraide Mutuelle
(+ 18 % GEM créés chaque année en Nouvelle-Aquitaine depuis 2018)

5 327 personnes en situation de handicap adhérentes

24 Médiateurs de Santé Pairs

(MSP) financés dont 12 en établissements de santé médico-sociaux

Actions engagées : Création d'un **groupe de travail « pair-aidance et pouvoir d'agir en santé mentale »** au sein du Comité technique régional en santé mentale | Poursuite de la création d'une **formation non diplômante à la pair-aidance** à destination de bénévoles ou professionnels | Création d'une **licence professionnelle « Médiateur de santé pair »**.

Transformation de l'offre de soins et médico-sociale



12 Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT)

dont 4 associent 19 établissements médico-sociaux et 22 partenaires privés

179 places de Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

(SESSAD) créées (rentrée 2020/2021)

28 projets d'Habitat inclusif financés

407 personnes handicapées accueillies en milieu ordinaire

47 % du secteur de l'enfance est désormais constitué de services, grâce à la signature de 15 Contrats Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

73 Groupements de Coopération Sanitaire (GCS)

22 hôpitaux de proximité labélisés

36 postes d'Assistant au Parcours de Vie

(APV) déployés en 2021

+ 42 % de places d'accueil de jour en EHPAD

Actions engagées : Élaboration de **10 Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM)** | Développement du **dépistage précoce de maladies** (ex : Troubles du spectre de l'autisme) mobilisant l'expertise médicale pour cibler l'accompagnement médico-social | Soutien des personnes en situation de handicap et de leurs employeurs via des **plateformes Départementales Emploi Accompagné (DEA)** | Appui des personnes porteuses de **Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)** par des Pôles de Compétences et de Prestations Externalisés (PCPE) | Soutien des **personnes en situation de handicap et de leur famille** dans leur projet de vie (logement, emploi, santé, citoyenneté, culture, loisirs...) par les APV.

Développer l'usage du numérique en santé



+ de 210 000

patients suivis via l'outil d'e-parcours « PAACO-Globule » en 2022

1 Réseau régional d'ambassadeurs professionnels de la e-santé « RELEA »

qui fédère plus de 300 professionnels et plus de 180 ambassadeurs « Mon espace santé » pour accompagner les usagers

+ de 4,7 millions

de connexions de professionnels sur cet outil

1 100 Établissements médico-sociaux

soutenus dans le cadre du « programme d'établissements sociaux et médico-sociaux numérique »

Actions engagées : Déploiement de solutions numériques dans le cadre de la **crise Covid-19** | Déploiement de services régionaux de **partage de données entre professionnels et avec les usagers** (« Krypton » : partage d'imageries médicales pour sécuriser les prises en charge et éviter les redondances des examens ; « Mon Espace Santé » : partage de données sécurisées des usagers ; « PAACO-Globule » : partage autour des parcours des patients complexes) | Lancement de programmes d'ampleur pour soutenir et développer l'**usage du numérique dans les établissements de santé, du médico-social et du social** | Renforcement de la **cybersécurité**.

Focus PRAPS



Actions phares et chiffres clés

Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies

86 % des missions locales disposent d'un point santé

1/3 des jeunes a reçu une proposition santé en 2021 (contre 1/5 en 2018)

3 projets « Accompagnements à l'Autonomie en Santé » financés à hauteur de 2,6 millions d'euros

10 Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM)

41 Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) mobiles pour les publics précaires

22 Équipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP) en 2022

847 places d'hébergement dédiées aux personnes confrontées à des difficultés spécifiques

6 départements porteurs d'un dispositif médiation santé à destination des gens du voyage

Focus COVID

2 années de gestion de crise en chiffres

Près de **14 millions** de tests de dépistage réalisés

Plus de **5 000** opérations « aller-vers » de dépistage organisées par les délégations départementales

282 lits transformés en lits de réanimation pour prendre en charge les patients les plus graves

219 patients accueillis en provenance d'autres régions en difficulté et 30 patients accueillis de l'étranger par rapatriement sanitaire

603 professionnels de santé volontaires partis soutenir les régions et les plus en difficulté

Jusqu'à **207** centres de vaccination pour mailler l'ensemble des territoires

280 médiateurs Covid

Plus de **10 000** clusters (cas groupés) suivis par l'ARS

Plus de **500** communiqués de presse

15 millions de masques distribués aux professionnels de santé



Certaines données de ce document ont été actualisées au 31 décembre 2022

+ d'informations sur les bilans



Le bilan du Projet régional de santé 2018-2022



Le bilan Covid-19 de l'ARS Nouvelle-Aquitaine



Le bilan du Plan régional santé environnement

Retrouvez tous les documents composant le « Projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028 » sur notre site :



nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr